

## Quelques règles

- ♥ l'élève doit respecter l'horaire du cours. En cas de problème (retard, départ anticipé), l'animateur doit être prévenu.
- ♠ Les parents\* doivent amener l'enfant en cours et s'assurer de la présence du professeur avant de le quitter. A la fin du cours ils doivent venir le reprendre.  
Si l'enfant doit arriver seul ou repartir seul les parents doivent signer une décharge.
- ♦ Si un élève n'est pas en mesure d'assister à un cours, l'animateur doit être prévenu. Il va de soi que ces absences nuisent à l'accompagnement pédagogique et doivent rester exceptionnelles.
- ♣ Si un élève ne respecte pas les consignes ou que son comportement perturbe le cours, le professeur peut, après s'en être entretenu avec le Président et les parents, l'exclure temporairement, voire définitivement. Cela ne donne lieu à aucun dédommagement.
- ♣ Le calendrier des cours figure sur le site internet du Club (<http://echiquierduvesinet.fr/>). En cas de changement quelconque dans l'organisation, les parents sont informés par mail. Ceux qui n'ont pas d'adresse Email sont informés par téléphone.
- ♠ Dans le cadre des compétitions, les parents s'efforcent dans la mesure du possible de participer à l'accompagnement des enfants sur le lieu de la compétition.
- ♥ Il ne faut pas oublier de faire connaître toute modification d'Email ou de coordonnées téléphoniques.

\* le tuteur légal qui peut être aussi une personne majeure nommément désignée